

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

L'An DEUX MILLE VINGT TROIS, le VINGT ET UN DECEMBRE à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Domart-sur-la-Luce sous la présidence de **Monsieur Alain DOVERGNE**

**Nombre de membres
du Conseil Communautaire**

Titulaires : 67
Membres présents : 40
- dont suppléé :

Membres représentés : 9

Votants : 49

Date de la convocation
15 décembre 2023

Secrétaire de séance :
Philippe MAROTTE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle
Messieurs DURAND Pierre, LECOINTE Jean-Noël, COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, BOUCHER Michel, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, CARON Hubert, VERONT Fabrice, DEPRET Patrick, DUTILLEUX Olivier, BERTHE Pascal, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLETTE Paul, LAMOTTE Dominique, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, WABLE Vincent, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, MAROTTE Philippe, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de M. BLIN Nicolas, M. LECOINTE Jean-Noël de Mme ROSE Maryse-Corrinne, M. VAN OOTEGHEM J. Michel de de CAFFARELLI Christian, M. DOVERGNE Alain de Mme PREVOST Anne-Marie, M. HEYMAN Christophe de M. CHANTRELLE Brice, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. NOCHEZ Didier de Mme COLOMBEL Aurélie, M. DEMOUY Bertrand de Mme RIQUIER Ludivine, M. MEGLINKY Philippe de M. PARENTY Vincent

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, RIHET Anne, COLOMBEL Aurélie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, RIQUIER Ludivine, DEMORSY Roselyne
Messieurs BLIN Nicolas, CHARLES Gilles, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, TEN Franck, JUBERT Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, CHANTRELLE Brice, PARENTY Vincent, LOGEART Johan, SZYROKI Jacky, CLEMENT Dominique

OBJET : RASPA - Réseau assainissement Thennes et Berteaucourt-Les-Thennes – Demandes de subventions

Rapport de Mr Francis Mourier, Vice-Président Eau Assainissement GEMAPi

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation Assainissement en date du 29 novembre 2022,

Les travaux envisagés consistent à terminer la mise en œuvre de l'assainissement collectif sur les communes de Thennes et Berteaucourt-les-Thennes.

Thennes : Rues Jacques Hodin, des Ormelets, du Presbytère, des Chenevières, des Mésanges

Berteaucourt-les-Thennes : Clos de l'Angélique

Ces travaux peuvent faire l'objet de financement par l'Etat et autres financeurs publics.

Considérant le plafond de dépenses DETR 2024 fixé à 850 000 € HT deux dossiers seront déposés :

- Un dossier pour le réseau d'assainissement sur la commune de Thennes
- Un dossier pour la création du réseau d'assainissement commune de Berteaucourt-les-Thennes

1/ Réseau d'assainissement sur la commune de Thennes

Postes de dépenses prévisionnelles	Coûts prévisionnels € HT
Maîtrise d'œuvre	20 397.3 €
Travaux	815 267.2 €
Contrôles extérieurs (charte qualité agence de l'eau)	19 800 €
Total Thennes	855 464.5 €

Subventions potentielles	Montants prévisionnels
DETR 35%	292 482.6 € (hors contrôles extérieur)
AEAP 30%	256 639.35 € Dépôt de Dossier en 2024
TOTAL	549 121.95 € HT
Reste à charge RASPA	306 242.55 € HT

2/ Réseau d'assainissement commune de Berteaucourt-les-Thennes

Postes de dépenses prévisionnelles	Coûts prévisionnels € HT
Maîtrise d'œuvre	7000 €
Travaux	128 911.20 €
Contrôles extérieurs (charte qualité agence de l'eau)	6 600 €
Aléa de chantier 10%	12 891
Sous-total	155 402.20 €

Subventions potentielles	Montants prévisionnels
DETR 35%	52 080.77 € (hors contrôles extérieur)
AEAP 30%	46 620.66€ Dépôt de Dossier en 2024
TOTAL	98 701.43 € HT
Reste à charge RASPA	56 700.77 € HT

**Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 47 – Abstentions : 2 Mrs CARON, VIOLETTE)
 le Conseil communautaire :**

- Entérine le plan de financement prévisionnel détaillé ci-dessus pour le réseau d'assainissement sur la commune de Thennes et le réseau d'assainissement sur la commune de Berteaucourt-les Thennes,
- Autorise le Président à solliciter les financeurs (Etat au titre de la DETR, Agence de l'Eau Artois Picardie) dans les proportions figurant ci-dessus,
- Autorise le cas échéant, le Président à saisir les éventuels autres dispositifs de financement et subventions possibles auprès de l'ensemble des financeurs potentiels, dans la limite des dépenses prévisionnelles renseignées et sans dépasser 80% de fonds publics,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et le Vice-Présidente Eau Assainissement GEMAPI à signer tous les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le
 Affiché le

27/12/23

28/12/23

Fait et délibéré, le 21 décembre 2023
 à Domart sur la Luce

Le Président,

Alain DOVERGNE

